



LIBÉRONNS MUMIA!

POURSUIVONS LA MOBILISATION POUR QUE MUMIA PUISSE SE SOIGNER

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA CARTE PÉTITION

(VOIR AU VERSO) À L'ADRESSE DU GOUVERNEUR DE PENNSYLVANIE

Notifiée le 22 avril à son avocat par le Ministère des services correctionnels, la justice de Pennsylvanie refuse tout examen par des médecins indépendants et spécialisés !

L'interdit est un défi au droit de se soigner : pas de médecin traitant indépendant, pas d'examen par un spécialiste du diabète, pas même de communication entre l'équipe médicale de l'infirmerie de la prison et un médecin extérieur pour conseiller des soins appropriés, pas de contact téléphonique entre Mumia et le médecin qu'il a choisi. Rappelons que Mumia est toujours à l'infirmerie, là où aucun traitement sérieux n'a éradiqué sa crise d'eczéma aigue et où son diabète a été ignoré (volontairement ou pas) au point de l'exposer à la mort. Périodiquement interdite de communiquer avec lui, sa famille s'inquiète qu'il puisse à nouveau perdre conscience et rester sans soins. **Son état général reste très faible.** Il peine à se déplacer ou alors à l'aide d'un fauteuil roulant. Sa famille et ses proches rapportent également les difficultés qu'il a à s'exprimer, lors des visites et des communications téléphoniques. La mobilisation se poursuit par l'interpellation du Gouverneur de Pennsylvanie, le plus haut responsable politique de l'Etat, afin que ces interdicts inhumains soient levés.

Le Secrétaire général de la CGT, **Philippe Martinez**, et des élus français se sont associés à de nombreuses personnalités américaines pour porter cette exigence :

- **Patrick Le Hyaric** (eurodéputé)
- **Pierre Laurent** (sénateur)
- **Ian Brossat** (adjoint à la maire de Paris)
- **Catherine Margaté** (maire de Malakoff)
- **Didier Paillard** (maire de Saint-Denis).

MUMIA ABU JAMAL

Journaliste noir américain, Mumia Abu Jamal a été condamné à mort en 1982 à l'issue d'un procès raciste et expéditif dont l'iniquité est internationalement reconnue (Commission des droits de l'Homme de l'ONU, Amnesty International, Parlement européen). Accusé d'avoir tué un policier, il a toujours crié son innocence. En 2011, la peine de mort était commuée en prison à vie. Depuis 33 ans sa situation suscite une mobilisation sur tous les continents.

LE COLLECTIF FRANÇAIS DE SOUTIEN À MUMIA ABU JAMAL RASSEMBLE UNE CENTAINE D'ORGANISATIONS ET DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES.

Tél : 01 53 38 99 99

mail : contact@mumiabujamal.com

Toute l'info sur :

www.mumiabujamal.com

**#Dec.
2013**



**#April.
2015**

MUMIA ABU-JAMAL NEEDS MEDICAL CARE NOW!

(Besoin de soins médicaux maintenant !)



Monsieur le Gouverneur Tom WOLF,

Mumia ABU JAMAL - prisonnier AM 8335 - est très malade et sa vie est en danger.
Depuis trois mois les autorités pénitentiaires lui refusent tout traitement spécialisé alors que la dégradation foudroyante de son état de santé le nécessite de toute urgence.

Tout être humain, fut-il prisonnier, a droit à des soins. *Même s'il est démuné, dépendant et, par suite, incapable de faire valoir ses droits constitutionnels. Il est de votre devoir d'assurer qu'aucun des prisonniers dont vous avez la charge, ne souffre de "traitement cruel et inhumain".*

Nous vous demandons d'intervenir au plus vite pour que cet homme bénéficie de soins adaptés, dispensés dans un hôpital et avec le médecin de son choix.

**Monsieur le Gouverneur
Tom WOLF
508 Main Capitol Building
Harrisburg PA 17120
USA**

Nom :

Ville :

Signature :

FRANCE